

DEVOIR DE VACANCES

DÉMANTÈLEMENT D'UN TRAFIC DE CRÈME SOLAIRE AU PALAIS DE JUSTICE

**Comme tout citoyen,
le magistrat n'est
pas au dessus du droit
à la paresse. Il est
grand temps de
dénoncer le scandale
de ceux qui s'érigent
en juges pour
dénoncer le
scandale de la flemme
au tribunal.**

Comment faire dégorgier la justice engorgée ? Manque d'effectifs, de moyens ? Sûrement. Mais certains magistrats semblent ne pas se la couler si dure que ça. Des détenus ne voient pas leur juge d'application des peines, des divorces tardent un an, voire dix-huit mois... Les couloirs du palais de justice de Nantes bruissent de l'agacement du petit personnel devant le tir au flan érigé au rang de vertu par quelques magistrats. Pas quand ils triment jusqu'à trois heures du mat' lors des sessions

d'assises à rallonge, ou d'audiences correctionnelles achevées en nocturne. La critique vise ceux qui se préservent soigneusement un emploi du temps douillet en plus de leurs huit semaines et demi de vacances par an, voire plus pour les petits malins. Ce sont les artisans discrets d'un dysfonctionnement peu connu de la justice : le poil dans la main. Exemple : un juge pour enfants décide en douce de ne jamais travailler le mercredi, jour apparemment plus propice pour rencontrer les mômes

► Suite p.2

GRENOUILLE PIPI

Jésus sportif

Moderne, Jésus mouille son maillot. La cathédrale à un jet de prières de «Copacabana», c'est tout bénéf : le curé a rajouté deux présentoirs à cierges et gonflé son stock. Pendant tout le Mondial, une vingtaine de bénévoles ont accueilli les clients en toutes langues. On a même remis de l'eau bénite dans les bénitiers.

«Y'en a pas en permanence, chuchote la concierge de la cathédrale. Y'en avait qui faisaient pipi dedans...»

Beurk. Lors d'une messe interlinguistique que le chroniqueur théologique de Presse-Océan a courageusement écouté le 21 juin, avec les passages principaux tour à tour en français, anglais, espagnol, allemand et latin, Gaston Le Quimener le curé de la paroisse s'est demandé «Jésus était-il sportif ?», pour répondre que chacun est invité «à trouver la réponse en soi-même». On avance à grand pas.



**INVASION
DE POULETS
FOUS**

P. 6

**UN MODÈLE
DE PATRON
EN
VENDÉE**

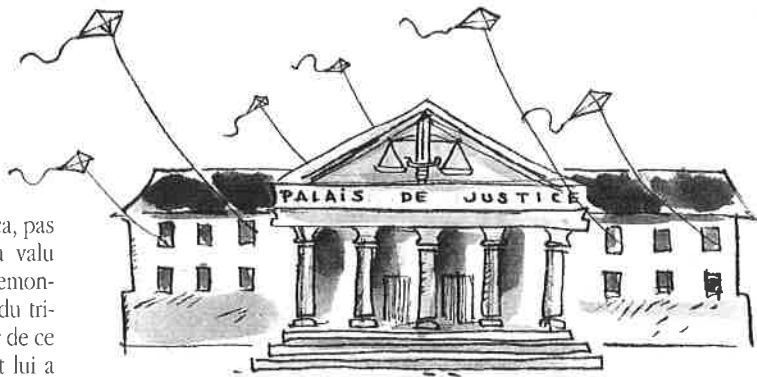
P. 8

Trafic de crème solaire au Palais de justice

concernés. Certaines greffières voient ce privilège d'un sale œil, alors qu'elles-mêmes sont à quatre cinquièmes de temps, mais avec réduction de salaire. Cherchez la flemme.

Dans un autre service traitant de contentieux spécialisés, un magistrat par ailleurs connu pour avoir généré nombre d'incidents avec avocats et justiciables et écopé d'un paquet de plaintes, se la joue pépère : volontiers «malade imaginaire», il décide chroniquement de ne pas juger les affaires les plus difficiles. Il a même réussi à refuser d'aller pré-

sider une audience. Comme ça, pas envie... Le caprice ne lui a valu qu'un simple courrier de remontrance de l'ancien président du tribunal. Pensant se débarrasser de ce juge nonchalant, le président lui a collé une notation très généreuse en lui souhaitant une bonne mutation. Raté : le juge qui se dérobe devant le travail a eu son avancement sur place. Et personne ne se bouscule pour le remplacer, sachant que les placards croûlent de dossiers accumulés, en attente de traitement. Merci du cadeau pour le successeur.



La justice se hâte avec glandeurs

Dans un autre service, un juge est crédité de bonnes statistiques, grâce à un discernement inné qui le pousse à ne régler en priorité que les dossiers les plus faciles à ficeler. Tout en faisant sauter des audiences par simple convenance personnelle quand il n'oublie pas de convoquer des parties à l'audience.

Un magistrat du parquet multiplie les heures de cours au centre de formation des avocats, à la fac de droit, à un institut de formation de secrétaires juridiques... Ce n'est pas interdit, mais ces escapades répétées l'obligent à refiler son boulot à ses collègues. Parfois, la Justice se montre curieusement expéditive, comme quand ce juge d'instruction

se garde d'ordonner une expertise de la victime d'un pédophile, ou des investigations auprès des autres gamins approchés par le pervers, dont l'interrogatoire, pièce majeure du dossier, tient en deux lignes : «je reconnais les faits et je les regrette».

Mais ces magistrats surmenés par la gestion de leurs absences ont un alibi : il leur faut gamberger sérieux sur la réforme de la Justice. Et bien peser le contre et le contre pour s'opposer mordicus à l'idée de «commission d'examen des réclamations des justiciables», envisagée par un récent projet de loi. De la difficulté d'être juge et tout le temps parti.

Justine Pointeuse

VOICI

Fillon de bonne famille

On n'est jamais mieux servi que par soi-même. La presse du Conseil régional est bien serviable avec son nouveau président François Fillon. Le n°45 du Journal des Pays-de-la-Loire fait le portrait du nouveau boss «de la race des gagnants» avant de tartiner sur son «chic britannique, élégance stricte, geste sobre, réserve naturelle» et son franchissement d'obstacles avec le «brio d'un champion olympique».

La prose en lauriers rappelle que la vie est un long sitcom tranquille, consacrant «le jeune homme bien sous tous rapports, celui qui, dans la Sarthe, a dû faire rêver bien des mères de filles à marier; commence alors la carrière pressée et brillante qu'on connaît». Désormais, Fillon est précédé d'une grappe de groupies en larmes criant «François! le regard mortifié, fixé sur son alliance».

PAS DE PORTE

Gnose toujours, tu m'intergalactises

Après la peste brune, le choléra illuminé : l'ancien local du Front National à Nantes, 2 rue de Lamoricière, est désormais occupé par le fumeux «Mouvement gnostique chrétien universel de France (Nouvel Ordre)», qui fait dans l'autoréalisation intime et prospecte la réincarnation selon le prophète Victor Rodriguez, alias Vénérable Samaël Aun Weor. Le frapadineux

est mort en 1977, mais temporairement seulement : son âme occupant une momie égyptienne, restée étrangement vivante, s'apprête à jouer au pompier cosmique à la première apocalypse venue, pour «sortir l'armée du salut mondial de la fumée des flammes, pour l'emmener vers un lieu sûr». Dont le local nantais est sûrement l'antichambre. Pensez local, agissez astral.

TIMING L'indulgence du magistrat férié

Pour toute tentative de viol, mieux vaut soigner ses dates. L'idéal : la veille d'un jour férié. Ainsi, à la mi-août 1997, le long de l'Erdre, un homme veut exiger d'une femme un strip-tease sous la menace. Des promeneurs le surprennent avant que ça tourne plus mal. Avant de s'enfuir, il frappe au visage sa victime mise à genoux. Mais le quidam est coincé par les flics qui découvrent que leur client a un casier judiciaire chargé par une sérieuse condamnation pour viol par les Assises du Rhône. Pourtant, en cette veille de

mi-août, le magistrat de permanence au parquet n'a pas envie de gâcher son lendemain férié en se déplaçant pour auditionner le bitopathe et l'envoyer en taule, en attendant d'être jugé. Par téléphone, il ordonne à la police de le remettre en liberté en lui notifiant une convocation à une audience correctionnelle postérieure. Où il ne s'est jamais montré. Mais en préservant son confort estival, le magistrat n'a pas pris de risque. Un pervers qui se respecte ne penserait jamais à violer le sacro-saint repos du 15 août.

GROS SOUILLÉS

Libérez les territoires occupés

La sédition gagne les balcons chics sous lesquels s'ébat le populo.
Vite, les Casques Bleus !

St-Pierre, au secours, on t'assasine ! St-André, on te souille ! Les riverains des Cours St-Pierre et St-André « sans cesse occupés », pétitionnent contre « les foires, véritable pollution, et la coupe du monde [...] gêne épouvantable ». Cachez ce populo qui festoie sous nos fenêtres ! Les nantis de la « Terre Sainte » (surnom de ce quartier très Vieille France entre la Cathédrale et

St-Donation) rêvent de se débarrasser de la bi-annuelle fête à neuneu, trop popu pour leur standing, et des forains, ces SDF à roulettes. Ces salopots sont proprement insupportables : « détritiques volant à tous vents, pailles souillées par des animaux de zoo [...] Les trottoirs, les murs souillés d'urine. L'odeur est insoutenable et il faut enjamber les dégoulinades. Linge qui sèche, sale-

té et négligence des forains autour de leurs caravanes, tuyaux étalés n'importe comment... » A se demander comment le fait de laver son linge peut passer pour un manque d'hygiène... Pour stigmatiser cette épouvante affectant un si vénérable quartier, l'argument massue est celui de l'esthétique bafouée par « abandon de toute forme de propriété et d'esthétique de ce site culturel. Et enfin comble de l'apocalypse : « c'est aussi la valeur de nos appartements qui est en jeu. Si cet état de fait se perpétue, qui voudra louer ou acheter des appartements sur les Cours perpétuellement envahis ? ». A l'initiative de cette fronde des gens comme il faut, un certain Jean Amyot d'Inville, qui demeure rue Sully. Quand il ne rédige par de rapport bidon*, ou ne dirige pas le Centre de communication de l'Ouest, monsieur a des idées. Interrogé par la revue Plein Ouest de mars dernier, il déplore que les gens ne sachent plus rire, à cause « de l'égoïsme, du sectarisme qui se répand beaucoup ». Qu'une grande frayeur de décote immobilière peut faire ressurgir chez les altruistes les plus drôles.

* Voir Lulu n°8, décembre 1996.

LA FÊTE FORAÎNE RUÎNE L'IMMOBILIER



E.T.

Les adorateurs de soucoupes s'incrument chez les homos

La Gay pride organisée dans le centre de Nantes le 6 juin, a constitué en France le seul des défilés avec un député en tête du cortège (Marie-Françoise Clergeau). Mais moins en vue, le cortège a été infiltré par de drôles de zozos : les adeptes de la secte des Raëliens, qui se donnent pour mission d'accueillir les extra-terrestres. Au delà de cette préoccupation apparemment folklorique, le mouvement est une secte répertoriée par le dernier rapport parlementaire sur les sectes de 1996. Quand elle ne revendique pas la liberté sexuelle totale supprimant les lois contre tout détournement de mineurs y compris les moins de 15 ans, la secte réfute la démocratie parce qu'élue par des gens ayant « une intelligence moyenne, donc médiocre », prône un gouvernement mondial par les génies à intelligence supérieure et établit une hiérarchie des races

humaines. Les soucoupistes revendiquent aussi l'eugénisme et le clonage humain ce qui permettrait aux homos d'avoir un enfant*. Après avoir déroulé une banderole clamant leur « droit à la différence », les sectaires se sont faits gentiment expulser du défilé. Le genre de

geste qui pousserait les extra-terrestres à virer hétéro.

* Comme l'explique (dans Le Point du 17 janvier 1998) Brigitte Boisselier, à la tête de Clonaid, société des Raëliens pour le clonage, secret de la vie éternelle et moyen de sélectionner des génomes d'élite.

ET SI LES RAËLIENS AVAIENT RAISON ?



Le commissaire est bon enfant

Les 65 « emplois-jeunes » embauchés par la Semitan seront dirigés par... Un ex-commissaire de police à la retraite, recruté pour l'occasion et qui prendra ses fonctions en juillet. Chargés de surveiller le tram et ses alentours, les employés juvéniles seront eux-mêmes surveillés par un flic recyclé. Avec les jeunes d'aujourd'hui, on n'est jamais trop prudent.

L'appel du 19 juin

Les Verts Pays de la Loire avaient inventé un nouveau concept : le travail sans salaire. Condamnés en juin 97 à indemniser l'un de leurs anciens permanents, Alain Grandguillot, viré comme un malpropre en mars 96 après avoir travaillé plusieurs mois pour la gloire (Lulu 11/12), ils ont cru bon faire appel de la décision. Peine perdue, la cour d'appel de Rennes a confirmé le premier jugement et les a condamnés à verser 40 000 francs de dommages et intérêts et 11 240 francs de rappel de salaires au permanent lourdé. La justice ne comprend décidément rien à la poésie de l'engagement politique.

DROIT DE RÉPONSE

Le troisième notaire prend la mouche

Une trentaine de mots évoquant Me Busson comme troisième larron dans l'article « Les Maîtres ennemis »*, motivent un droit de réponse de 225 mots où il explique qu'il ne s'est pas installé à Vigneux-de-Bretagne comme indiqué par l'article, mais d'abord à St-Philbert-de-GrandLieu en 1992, puis à Vigneux quatre ans plus tard. Il affirme n'avoir « en aucun cas détourné quelque clientèle que ce soit, ce qui a été confirmé à deux reprises par la Chambre départementale des notaires (en juin 1993) et par la tribunal de grande instance de Nantes (en septembre 1997). »

Ce cher notaire oublie de dire, primo que le rapport des notaires ne prend pas de sanction contre lui mais reconnaît que le nombre d'anomalies vaut présomption contre lui, et deuxio que la décision de justice en sa faveur est frappée d'appel, donc en attente d'un jugement définitif. Mais relever l'oubli, c'est comme lever une hypothèque, on ne sait pas où ça retombe.

* Lulu n° 17

La droite la plus nantaise du monde

«L'alliance» UDF-RPR a mis au point une stratégie d'enfer pour reconduire Ayrault à la mairie en 2001. Le scénario qui tue, une sorte de mythe de Sisyphe version manga.

Incapable de remonter la pente électorale depuis qu'elle a perdu la mairie, l'opposition profite de sa relative embellie des régionales pour se refaire la façade d'ici la fin du deuxième jean-marc. En commençant par passer Elisabeth Hubert au vitriol, histoire de changer de trombine, par exemple pour celle de l'UDF Jean-Luc Harrouseau. «Pas question de désigner un leader aujourd'hui» déclare «le nouveau chef de file de l'opposition municipale*» qui laisse ses petits camarades s'occuper du sale boulot : «Nous n'avons pas vocation à perdre tout le temps aux élections municipales à Nantes (...) Elisabeth Hubert a tenté sa chance aux dernières élections, cela s'est traduit par un échec cuisant, Nous sommes obligés de dire qu'il faut tourner la page**» claironne Jean-Pierre Bazin, officiellement «compagnon» RPR de Babeth. Les homériques négociations en vue des régionales ont au moins mis tout le monde d'accord sur un point : pas question de prendre Hubert sur la liste, d'autant plus qu'on la sait intéressée par la Région, la seule élection gagnable à coup sûr pour la droite. «L'emmerdeuse», comme l'appellait

Guichard, est priée d'aller voir ailleurs si Chirac n'y est pas, tandis qu'un «club des six» verrouille toutes les composantes de la droite, Papon, Brisset et Harrouseau pour l'UDF, le RPR avec Bazin sans oublier les indispensables CNI Du Roscoât et villiériste Chéreau, chargés de ratisser le plus à droite possible. Bref, tous ceux qui doivent leurs sièges à la liste Hubert en 95, mais sans Hubert. Une petite humiliation destinée à bien faire comprendre au microcosme militant et patronal qui commande désormais à droite.

K.O. debout en 95, emportée par la vague rose en 97, Babeth bouge encore. Réfugiée avec un dernier carré de fidèles dans un placard derrière la place Royale, Babeth fait contre mauvaise fortune bon cœur : «Ce sont des has-been en total décalage avec les électeurs». L'ex-jupette se «sent libre», payée pour savoir qu'en trois ans les conjurés auront eu le temps de s'entredévorer. Le RPR parisien, après lui avoir désespérément cherché un pied-à-terre électoral loin de Nantes, lui refilerait bien un lot de consolation propre à la calmer. Et l'on murmure qu'en septembre, les sénatoriales venues... Des promesses qui tiendront bien l'été.

Eternel perdant des législatives face à Ayrault, Jean-Luc Harrouseau joue quitte ou double. Pas du genre partageur, le RPR ne lui cèdera la place que s'il sent le coup perdu d'avance. D'autant plus que l'UDF ressemble furieusement au Titanic (après le naufrage). «C'est une

coquille vide : ses adhérents ne sont plus jamais consultés», raconte un militant désabusé. «Monique Papon était prête à tout pour sauver son fauteuil au Conseil général après sa défaite des législatives. Elle aurait mieux fait de prendre sa retraite...» Avec vingt ans de vie publique au compteur, dame Papon serait-elle en seconde position derrière damoiselle Hubert sur la liste noire de ces messieurs ?

«Ça va être dur», gémit un autre militant. «Harrouseau est un dilettante qui n'a jamais ouvert un seul dossier, ni à la Ville, ni à la Région... Il n'a qu'une idée, quitter les terres d'Ayrault pour reprendre à Marie-

Françoise Clergeau «la circonscription» d'Hubert perdue en 97.»

Les méchantes langues ajoutent que Jean-Marc verrait d'un bon œil une candidature Harrouseau en 2001. Lequel devra ramer sec pour remobiliser son électorat face à un maire omnipotent et qui surtout n'effraie plus le bourgeois nantais. Perclue de haines définitives, sans projet alternatif, la droite nantaise se cherche «des raisons d'espérer», à commencer par «l'union de toutes les sensibilités (...) au-delà des partis traditionnels...***». L'au-delà, c'est bien connu, est accueillant pour les fantômes.

Jean-Joseph Rageant

* O.F., 28 avril 98.

** P.O., 28 avril 98.

*** Mot de l'opposition, Nantes-Passion, mai 98.

JEAN-MARC À MI-MANDAT



Il est moins une, docteur Hubert

On a toujours tort de ne pas lire «Le mot de l'opposition» dans Nantes-Passion, traditionnellement signé par les onze conseillers municipaux de droite. En mai, il tire la leçon des régionales et des cantonales avec un humour noir qui frise l'absurde : «Il serait vain de nier que l'opposition municipale nantaise apparaît aux yeux de ses propres électeurs comme divisée et absente du terrain», avant d'expliquer sans rire quelques lignes plus loin à

quel point «les difficultés rencontrées» pour constituer la liste des régionales, «largement médiatisées par la presse locale, ont paradoxalement eu un effet bénéfique.» Les «difficultés», doux euphémisme pour décrire le feuilleton à la Dallas des régionales, ont «paradoxalement» eu un premier effet : le refus de Babeth de signer la tribune du mois suivant. C'est sans doute ce qui s'appelle prendre l'opposition au mot...

BABETH FAÏT DE LA RÉSISTANCE

...MOI, ELISABETH HUBERT, ACTUELLEMENT AUX LABORATOIRES FOURNIER...



Scènes SM à l'UDF

A l'UDF, lorsque certains voient double, les autres décident de ne rien voir. Du coup tous se voient d'un mauvais œil, ce qui fait autant de points de vue.

Les dirigeants nantais de Démocratie libérale, Force démocrate et du parti radical valoisien, ont informé par courrier leurs hiérarchies nationales respectives «d'événements insolites qui se sont produits lors des élections à la présidence et au Conseil départemental», le 8 novembre 97 à Nantes.

En résumé, un «insolite» tour de passe-passe électoral qui vaut aujourd'hui à Christian Brisset, conseiller régional UDF tendance «Adhérents directs», d'être traité «d'escroc» par ses petits camarades. L'affaire tient en quelques chiffres : sur les 1274 adhérents que compte l'UDF en Loire-Atlantique, 30% se déplacent pour les élections internes, soit 384 votants. Première manipulation : Brisset, qui a organisé ces élections, décide le soir même de communiquer à la presse le chiffre de 768 votants, soit exactement le double. Histoire de faire plus riche.

Mais l'embrouille ne s'arrête pas là. Brisset emporte le soir même la liste d'émargements et les bulletins et refuse pendant dix jours de les communiquer aux autres composantes de l'UDF locale. Qui les réclament à cor et à cri, finissent par les obtenir et découvrent l'insoutenable : la liste a été purement et simplement falsifiée, avec 32 inscrits de trop, comme par hasard tous

Adhérents directs «de complaisance.»

Encore plus fort, les Adhérents directs et le PPDF, le partucule d'Hervé de Charette, sont accusés d'avoir truqué les résultats en doublant après coup leurs scores. Explication officiellement embarrassée de Christian Brisset : «On a dû se tromper de 100 voix...» 113 voix pour être précis, toutes dénoncées comme fictives. Ce qui nous fait tout de même 23% de marge d'erreur...

«C'est vrai qu'il y a eu une certaine de voix d'écart», s'étrangle Christian Brisset, «mais j'attends toujours qu'on me démontre qui a profité de ces votes, puisqu'ils sont secrets... D'ailleurs le soir

même une commission départementale paritaire a validé les résultats et personne n'a déposé de recours.» Mieux, les victimes sont carrément consentantes : «Pour ne pas nous ridiculiser vis-à-vis de l'opinion et ne pas faire éclater cette lamentable affaire, nous avons décidé avec Monique Papon d'écraser le coup et de ne pas refaire le vote», obtenant tout de même que les Adhérents directs de Brisset renoncent à un siège au bureau départemental.

C'est vrai ça, il n'y a pas de raison de ne pas se faire du bien sous prétexte qu'on se fait du mal.

NOUVEAU: L'ALBUM PANINI
DES VOTANTS U.D.F. //



CAGNOTTE

Salauds de pauvres

Les traîne-misère ont encore Lgâché le repas de Luc Dejoie lors de la dernière cession du Conseil général. Apostrophé par l'opposition parce que la docte assemblée s'obstine à ne pas dépenser les crédits affectés au volet insertion du RMI, Lucky a pris

la mouche. S'il reste 83 millions de francs inutilisés dans les caisses du département pour les érémites c'est, selon lui, à cause «du cadre trop rigide de la loi», qui empêche de concevoir des actions intelligentes pour les miséreux. Puisque les Conseillers généraux pas géné-

reux n'ont pas trouvé d'action pertinente pour utiliser cette somme, on met l'argent de côté. C'est pourtant simple, non ? Conclusion : les pauvres devront attendre que Luc ait une idée pour toucher leur dû. C'est pas pour les décourager, mais ça peut prendre un moment.

FAMILIARITÉS FAMILIARISTES

M'sieur le maire et la donzelle

En Conseil municipal ou dans ses déclarations publiques, Jean-Marc Ayrault ne manque jamais d'appeler Elisabeth Hubert «mademoiselle». Ce rappel constant de la situation familiale de Babeth ne doit rien aux manuels de savoir-vivre et tout au staff de campagne de Jean-Marc en 95. Naguère, la vieille droite fermait sa porte aux divorcées. Aujourd'hui, la nouvelle gauche n'hésite pas à exploiter une «différence» toujours propice aux rumeurs. Lorsque l'argument est léger, le style est souvent lourd.

CANARDAGE

Brière d'insérer

Bravant la consigne du groupe PS à l'Assemblée, seuls 11 élus sur les députés présents n'ont pas cédé au lobby des chasseurs en refusant de voter le projet de loi UDF favorable au viandage des zozios migrants. Et parmi eux, pas un seul de Loire-Atlantique. Nos élus prendraient-ils leurs électeurs pour des canards sauvages ?

BIENVENUE AU CLUB

Séguinette surfe sur les vaguelettes

François Fillon est un terrien. Il n'aime pas les vagues. Quand il nomme Séguinette (Catherine Séguin dans le civil, fille de Philippe du même nom, accessoirement à la tête du RPR), il ne pense pas que des gens peuvent penser que. Ou même que. Et d'ailleurs, personne n'a. Au moins pas ouvertement. Mais quand une dépêche de l'AFP signale que Séguinette remplace à la direction des affaires européennes un certain Michel Duthilleul* dont le départ ne serait pas sans lien avec une enquête administrative épluchant des «dépassements de frais de voyage à l'étranger», le sang froid de François pas-de-vague Fillon ne fait qu'un tour. Le nouveau président de la Région dément aussitôt ces «allégations», ce qui a malgré tout pour effet de provoquer une petite vague de reprise dans la presse. Passée l'euphorie de l'élection, François Fillon est désormais vraiment dans le bain. A remous.

* Lire Lulu n°16, février 1998.

N'en jetez plus, la basse-cour est pleine

Les consommateurs délaissent la vache folle au profit du poulet. Résultat : les producteurs envahissent le département et multiplient les élevages de zombies à plumes.

Six cents projets de poulaillers industriels sont actuellement à l'étude en Loire-Atlantique selon l'association «La goutte d'eau» de Sainte-Anne-sur-Brivet. Ces écolos de terrain, paysans bio ou adeptes d'une agriculture durable, ont sans doute la prévision un peu alarmiste, mais l'ordre d'idée est bon. A 19 999 poulets par élevage, le seuil qui permet de ne pas demander d'autorisation préfectorale, ça commence à faire du monde. En quelques mois, la Loire-Atlantique pourrait ainsi se transformer en immense fabrique de bêtes à plumes à bon marché, au bénéfice de quelques groupes comme Doux ou Bourgoïn. Le citadin ne veut plus de bœuf douteux. Qu'à cela ne tienne, bourrons-le de poulet fou, un volatile shooté aux antibiotiques et élevé en six semaines dans un périmètre plus petit que la surface de la Lettre à Lulu.

«Dans un élevage de poulets, on parle en kilos au mètre carré. La norme est de quarante kilos» précise Gérard Chatellier, aviculteur à Pontchâteau, qui essaie de se sortir depuis quelques années du piège dans lequel il est tombé en acceptant d'investir dans un poulailler

industriel. L'éleveur doit en effet rembourser aux banques le prix du bâtiment, mais les poulets ne lui appartiennent pas. «Les poulets sont élevés dans la pénombre. Si par malheur l'un d'eux voit la lumière, c'est la catastrophe. Il se saute comme un dératé et peut provoquer des étouffements par milliers.» Plus redoutable encore, les conditions sanitaires de l'élevage : «en quinze ans je n'ai jamais subi le moindre contrôle». Comment s'étonner, dès lors, que les poulets malades, atteints par exemple de la «gumboro», une infection virale, qui ne sont pas présentables sur les étals des supermarchés, soient soupçonnés d'être discrètement fourgués aux collectivités, et de servir à la restauration de nos chères têtes blondes ou aux repas des petits vieux dans les maisons de retraites. Explication : «le fournisseur d'aliment et l'abattoir font bien souvent partie de la même maison, alors on s'arrange pour limiter les pertes.»

Mais le poulet shooté n'est pas seulement une calamité pour le consommateur. C'est une plaie pour l'environnement et la qualité de l'eau. Sans parler des nuisances olfactives -le fumier de poulet riva-



lise en puanteur avec le lisier de porc- les élevages se multiplient actuellement sans aucun respect pour les nappes phréatiques du département. Ainsi plusieurs projets sont-ils actuellement avancés aux environs de Saint-Gildas-des-Bois, à la verticale d'une nappe de 27 km², dont la teneur en nitrates frise déjà la saturation. Et les paysans qui ont investi depuis des années dans l'agriculture biologique s'étranglent de rage lorsque la DDASS leur explique qu'ils ne pourront bientôt plus commercialiser leurs produits sous l'étiquette

bio, en raison de la pollution de l'eau qui sert à leur exploitation.

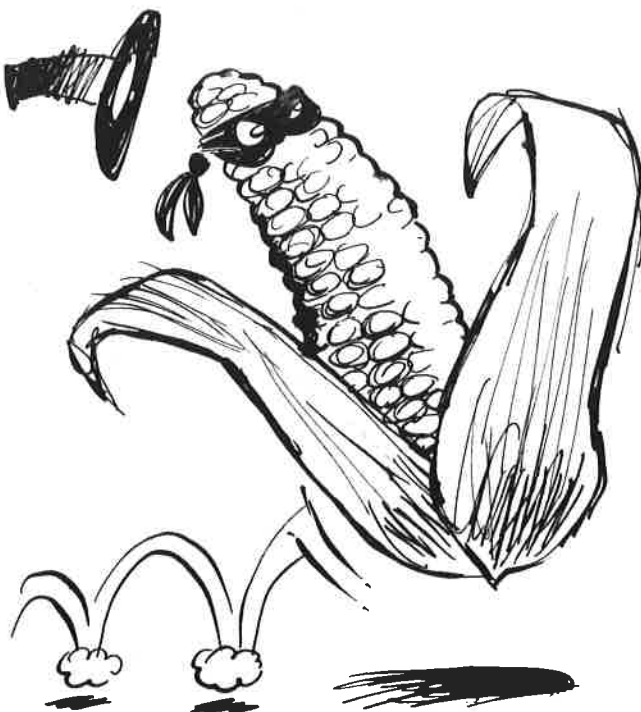
«A Pontchâteau, on s'apprête à construire une station d'épuration qui va coûter 3 milliards de centimes» ajoute Gérard Chatellier «et en amont on multiplie les poulaillers industriels». Le problème c'est que n'importe quel prête-nom peut installer, sur un simple lopin de terre, tous les poulaillers qu'il veut. Pourvu qu'ils ne dépassent pas 20 000 poulets l'unité, et qu'un groupe compréhensif lui avance un peu d'argent. C'est ce qu'on appelle le libéralisme avancé.

MANIPE

Touche pas à ma petite graine

Le transgénique c'est l'avenir ! C'est propre, ça résiste aux parasites et ça donne du bon maïs bien calibré pour nos bonnes vaches laitières. Le groupe américain Pioneer, premier producteur mondial de semences, est d'ailleurs en train d'expérimenter ses petites graines en Loire-Atlantique, sur la commune de Campbon. Mais il ne faut pas dire le nom de l'agriculteur, ni où ça se passe. C'est secret, et ça

risquerait d'affoler le petit peuple. Gérard Briand, le paysan en question, décline d'ailleurs toute responsabilité. C'est pas lui, c'est Pioneer qui est responsable de tout. Lui, il ne fait que prêter son terrain, pour un tout petit essai de rien du tout. Bref, le transgénique c'est comme le nucléaire, c'est vachement bien, mais il ne faut surtout pas s'en approcher.



QUI C'EST QU'A PÉTÉ

Cinq cents grosses cochonnes qui puent

Malgré les protestations des riverains, une gigantesque fabrique de jambons sur pieds va s'installer à un jet de pierre du bourg de Blain. Sous les vents dominants.

La réunification de la Bretagne n'est plus un fantasme. C'est devenu une réalité, par la grâce des éleveurs de cochons. Saturés de lisier, pollués jusqu'à la nappe, les industriels de l'agro-alimentaire breton ont en effet décidé de nous faire partager les joies de l'eau nitrée et de la campagne qui pue. Après Derval et Ruffigné, où sont épandus quelques «excédents structurels», exportés par les chapeaux ronds, c'est au tour de Blain de faire les frais de la colonisation par le cochon. Menacée sur ses terres, la Cana d'Ancenis prend les devants et soutient le projet.

Un groupement d'éleveurs, épaulé par la coopérative, s'appête ainsi à bâtir une porcherie sur le village de la Chaussée, à l'entrée ouest de Blain. Pétitions, manifestations, interventions diverses et variées, n'ont pas suffi, pour l'heure, à faire revenir les cochonniers sur leur décision. Ces derniers, cinq gros agriculteurs du coin, associés à ce projet de «maternité» commune pour alimenter leurs élevages de pores, ont la loi avec eux et n'ont que faire des protestations de ces midinettes de voisins effarouchés par la virile odeur du lisier.

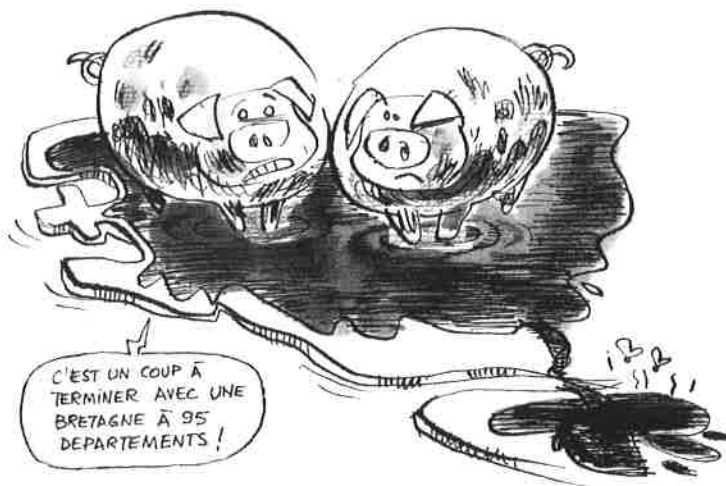
Qu'importent les 600 000 tonnes de surproduction qui vont envahir le marché français cette année, les cochonneurs de Blain ont des atouts à faire valoir auprès des banques pour maintenir leur projet : ils n'emploieront que deux salariés et demi pour les 445 truies et 10 000 porcelets. Une performance qui rend minables les petits éleveurs de cochon sur paille, dont on se demande quelle mouche à lisier les a piqués pour s'obstiner à nier le progrès. Les gros éleveurs cachent à peine leurs ambitions, puisqu'ils envisagent de construire une seconde porcherie à côté de la première. Histoire de détourner habilement les textes, qui limitent à 450 truies l'implantation d'élevages hors-sol non soumis à enquête publique. Il leur suffit de construire plusieurs porcheries de 445 truies chacune.

L'affaire fait suffisamment de bruit dans le bourg pour que le maire, divers droite, ait pris position

contre l'implantation de l'élevage, après avoir délivré le permis de construire qu'il était légalement contraint d'accorder. La Cana commence à être embarrassée avec cette affaire, elle qui essaie de redorer son blason en affichant sa volonté de promouvoir une agriculture propre. Mais la raison économique semble prévaloir. On attend

avec impatience le prochain communiqué de la chambre d'agriculture, qui a décidé de lancer une vaste campagne de communication pour «améliorer l'image d'une profession mal perçue par le grand public». Bonjour le travail de l'agence de pub à qui sera confié le boulot,

Pierre Nourin



Die Mutuellen von Loire-Atlantique

C'est l'histoire d'un Nantais bon teint qui choisit d'adhérer à une mutuelle bien de chez lui, les Mutuelles de Loire-Atlantique pour ne pas les citer. Scrupuleux, il remplit soigneusement le questionnaire de santé, et précise ses quelques antécédents médicaux. Une surprise l'attend au courrier quelques jours plus tard : il est convoqué par un toubib parisien, qui se présente comme médecin conseil de la Kölnische Rück, une société privée d'assurance internationale, troisième groupe mondial de réassurance. Explication : les Mutuelles de Loire-Atlantique ont confié leurs dossiers prévoyance à une nouvelle structure, émanation de plusieurs mutuelles,

baptisée Sphéria, qui se réassure auprès de la multinationale allemande. Pour simplifier le travail, Sphéria ne se fatigue même plus à étudier elle-même les demandes d'adhésion de ses clients, et les fourgue immédiatement au groupe allemand, qui trie sur logiciel le bon grain de l'ivraie, sélectionne les bons clients et élimine les souffreteux. Les Mutuelles de Loire-Atlantique ne sont donc plus, pour la partie prévoyance, qu'une vitrine d'un groupe international, habilement peinte aux couleurs locales. «A votre écoute, à vos côtés» dit la pub. Le premier qui rigole à droit à un examen psychiatrique gratuit par le médecin de Kölnische Rück.

FUMEUSE ASSURANCE

Aux alarmes, mitoyens!

La sécurité, à la Caisse générale d'assurance c'est une seconde nature. Au siège de la CGA à Nantes, on est donc à la pointe. Mais pas au point. Le nouveau système de sécurité vient d'être installé. Sans sirène ni vigiles, le dispositif se contente de plonger tout voleur d'alarme dans une flot de fumée opaque. Un truc à pas voir le bout de sa pince-monseigneur et à perdre le sens de l'orientation. Seulement voilà, à peine installée, cette camisole gazeuse s'est déclenchée en fausse alerte le 14 mai. La CGA, qui ne tient pas à communiquer le nom du système de sécurité et de l'installateur, indique qu'il s'agissait d'«essais techniques». Mais personne n'en a été prévenu. Le flot de fumée sortant du hall a donc paniqué les commerçants mitoyens. Accourus avec grande échelle et deux autres camions, les pompiers ont apprécié l'alerte pour rien. C'est un métier où on en bave, des ronds de fumée.

EXIT

Putain, quatorze ans !

Vous allez voir comme les gens sont méchants. Le 15 juin, l'assemblée générale de la Maison de la culture de Loire-Atlantique est informée par le Conseil d'administration du choix de se séparer du directeur Jean-Luc Tardieu après 14 ans de service. Lors du débâlage houleux, Edouard Landrain, l'élu à la culture du Conseil général s'entend traiter de «faux-cul». Ce n'est pas très charitable. Quant au président du conseil d'administration, Michel Le Ménégou, il déclare que le contrat de Jean-Luc Tardieu n'est pas légal, car la rédaction a omis de préciser le nombre d'heures de service comme le premier technicien de surface venu, et les modalités de contrôle par la médecine du travail. Il convenait que ces graves anomalies fussent enfin dénoncées par ceux qui en furent les auteurs. Mieux vaut Tardieu que jamais.

DANSE OUTRECUITE

Arrête ton char, vicomtesse

Diantre ! Il y a une vicomtesse en Vendée, qui doit son titre à une élection... Le Vicomte, le vrai, le seul, Philippe Le Jolis de Villiers de Saintignon pourrait en prendre ombrage, palsambleu. La roturière Flora Flichy, étudiante de 18 ans a été consacrée début avril vicomtesse des quartiers La gare-Les Moulins-Charzais par le concours de beauté de Fontenay-Le-Comte. Et la péronnelle à l'outrecuidance de se faire trimballer en char en cette bonne ville, confondant sans vergogne véhicule et particule. Philippe, y'a des gens qui charrient.

HOLLANDAIS VIOLENT

Sous la coupe du patron sur mesures

Contre le marasme économique, il suffit de piquer sa crise. Une spécialité qui a besoin de caporaux d'industrie, comme Nicolaas Leliveld.



C'est ainsi : dans le bocage vendéen, les ateliers de coupe, de couture et de finition de vêtements sont dépourvus de trottoirs. Si bien que les ouvrières qui ont eu Nicolaas Leliveld comme patron n'ont pas bien saisi l'humour tout en nuances de ce plaisantin furibard régulièrement grimpé sur une table pour hurler : *«Vous n'êtes même pas bonnes à aller faire le trottoir !»*.

Comme dit une piqueuse, *«il a l'air de Boris Eltsine quand il a bien bu»*. Une légère surcharge pondérale lui a valu d'être surnommé *«le gros»*. C'est injuste. Nicolaas Leliveld est juste un patron grossièrement amoureux du rendement. Quand il traite une ouvrière à son poste de travail de *«bonne à rien»* ou d'*«handicapée physique»*, toujours en vociférant, ce n'est que pour son bien. *«Une bonne engueulade de temps en temps, ça remotive»*, théorise-t-il, avant de faire changer de poste celle qu'il a insultée en public, pour la replacer temporairement là où il est moins difficile de tenir les cadences. CQFD : enguirlander les cousettes, elle retrouvent illico la voie du rendement.

Ce patron cultive le plaisir de faire craquer ses salariées, en larmes devant leur machine, et de doper la consommation de tranquillisants avalés pour tenir dans ce climat pesant. *«Il crie comme une bête furieuse»*, témoignent des couturières. Le patron hurleur affiche volontiers ses listes noires : *«les personnes dont le nom suit ont toute une activité inférieure à la norme et seront contrôlées deux fois par jour»*. Selon le vieil usage de diviser pour régner, il publie ensuite le nom des bonnes ouvrières qui ont redressé leur productivité. Parfois, *«le gros»* manie l'ironie : *«Je ne sais pas comment vous faites. Je vous admire de vivre avec 5000 F par mois»* quand il ne se vante pas sans vergogne : *«Je suis au chômage, je touche 17 000 F par mois et en plus de ça, je me fais un salaire de chef d'atelier sur la boîte qui reste ouverte»*. Ça, c'était quand Monsieur jonglait avec la fermeture de ses entreprises. Car malgré sa corpulence, Nicolaas Leliveld est un

vrai acrobate d'entreprise (voir ci-contre). Mais quand on l'interroge sur son comportement, il pique vite une colère : *«C'est vrai de temps à autres, je rappelle à mes filles*

qu'elles sont là pour travailler. Si vous voulez me traiter de marchand d'esclaves, alors que je me suis battu, sans intérêt financier pour sauver 125 femmes

du chômage certain, mettez donc vos petits papiers dans vos toilettes et torchez-vous avec !». Un vrai modèle de prêt-à-s'emporter.

RÉINCARNATION

Des reprises cousues de fil blanc

Le miracle économique vendéen a un secret : l'agilité entrepreneuriale. Un genre de flexibilité pour patrons fûtés.

Salement rivalisée par l'Asie, la confection made in France a bien du souci. Pour résister, les patrons de chez nous jonglent, et brandissent les petites mains sous leur coupe pour décrocher toutes les subventions et aides publiques. Exemple : en 1993, le groupe Albert SA démantèle sa production, et vend ses ateliers à Beaurepaire, Le Poiré, Rocheservière et Belleville-sur-Vie, à un certain Jeanny Marcillet qui forme aussitôt quatre sociétés étanches. Histoire d'éviter un comité d'entreprise sur le site le moins docile. Marcillet, à qui Albert a garanti cinq ans de sous-traitance, touche les aides de l'Etat et fait venir Nicolaas Leliveld comme directeur général. Pour le redémarrage, il capte une aide d'1,5 MF afin d'effectuer une formation pompeusement intitulée *«préparation du personnel à l'organisation et à la gestion des groupes autonomes certifiés»*, en fait complètement bidon. Les 184 heures de formation prévues par salarié, sont réduites à deux petits jours de vague briefing et de jeux logiques. Pas question de ralentir plus la production. Avertis par des employées de la

supercherie, la Préfecture et l'AFPA qui chapeaute ces formations n'ont pas bronché...

En 1997, Marcillet coule. Le matin en cessation de paiement, l'après-midi en liquidation judiciaire avec poursuite de l'activité. Arrive Leliveld, qui tombe son costume de directeur général pour endosser celui de repreneur providentiel, rachète en mars 1998 deux des trois ateliers pour le franc symbolique, et le matériel pour 250 000 F, moins de la moitié de la valeur officiellement estimée. Le tribunal de commerce fait un autre cadeau, plutôt rare : *«l'abandon du compte client au repreneur»*. Les dernières collections venant d'être livrées, n'ont pas été payées par les clients. Leliveld touchera l'argent dû à son prédécesseur.

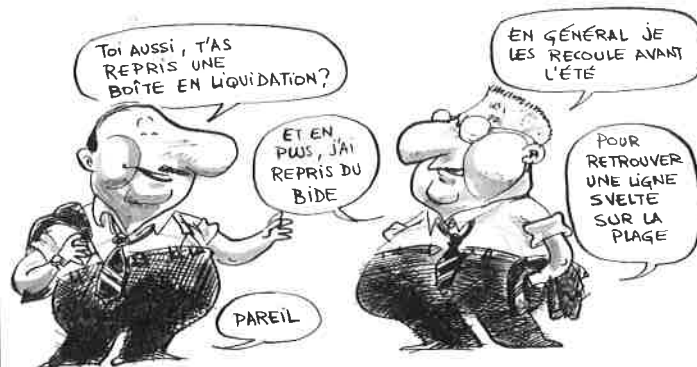
L'art de la renaissance

Leliveld crée la SARL Belleville Vendée Confection, réembauche les salariées, gommant au passage toute ancienneté des petites mains qui ont vingt à trente ans de confection dans le même atelier sous des intitulés de sociétés différentes. Trois cousettes sont écartées, dont -pur hasard...- la déléguée syndicale CFDT. L'affaire paraît si louche que le procureur de la République fait appel de la déci-

sion du tribunal de commerce permettant la passation de pouvoir en apurant opportunément le passif. Leliveld quémande pourtant des aides auprès du cabinet du ministre du travail Martine Aubry. La méthode s'inspire du racket grossier : sans subventions, 250 employés seront licenciés, ce qui coûtera 20 MF à la collectivité, menace le brave sauveur.

Les boîtes bancales, qu'on rachète avec l'argent public pour les presser jusqu'au trognon, c'est un must, dans le métier. Au même moment, aux Herbiers, Bernard Bienaimé, le Pdg d'Albert SA pratique le même sport en mendiant des prêts et des *«avances conditionnées»* au Comité interministériel des restructurations industrielles, pour reprendre une autre boîte en liquidation, MCV, alias Manufacture corrézienne de vêtement*, 125 salariés à Bortles-Orgues, en Corrèze, avec une charge de travail garantie qui ressemble étrangement à celle déjà promise à Marcillet SA. Le big boss d'Albert a trouvé un allié de poids sur place, le député de Tulle, un certain François Hollande : le n°1 du PS a obtenu de l'Etat-providence 20 MF d'aides, beaucoup plus que ce qu'avait demandé le Pdg d'Albert. Motivé par ce magot, le boss du prêt-à-porter a raclé ses fonds de poches pour miser 2 MF. Pas un sou de plus. La vie est dure. Mais rien ne vaut un bon chasseur de prime pour chasser la déprime sociale.

* Le journal *«La Montagne»* rappelle le 22 février 98 que l'entreprise MCV a déjà englouti 100 MF de fonds publics en quelques années.



Comment virer un syndicaliste d'initiative

Dans le tourisme, il faut savoir valser. En juin 1997, le directeur de l'Office du Tourisme de Nantes, Jean-Pierre Chesné était viré sans avertissement ni délai, et sans la moindre explication publique. En langue officielle, on dira alors «séparation d'un commun accord». L'assemblée générale de l'association Office du Tourisme (dont 80 % des subsides proviennent de la Ville de Nantes), expliquera comment le dédommagement du directeur -une année de salaire soit 350 000 F, en plus de ses indemnités légales de licenciement- sera assuré par une discrète perfusion, «sous forme d'une subvention complémentaire exceptionnelle versée par la Ville de Nantes», lâche aujourd'hui un administrateur.

Monsieur Pi sous pression

Jean-Pierre Chesné a été embauché en mars 1993, court-circuitant le recrutement par un cabinet de chasseur de têtes et l'annonce dans L'Express. Qui auront accessoirement coûté quelques 130 000 F pour rien. La sélection des quatre finalistes (dont le favori des technocrates municipaux) a été alors coiffée par Yvon Chotard, l'adjoint au tourisme qui marque ainsi sa résistance aux apparatchiks, en réussissant à placer J.-P. Chesné, apprécié

lors du montage de l'expo les Anneaux de la Mémoire sur l'esclavage. Quatre ans après, la technocratie municipale menée par le secrétaire général de la Ville Jean-Antoine Mathys a sa revanche. Cet incontrôlable Yvon Chotard vient d'avoir le manque de goût de se présenter aux législatives contre la socialiste Marie-Françoise Clergeau. Le score de Chotard est maigre mais pas nul : 3,14 % des voix, ce qui lui vaut le surnom vachard de «Monsieur Pi». Sachant qu'on ne lui fera aucun cadeau, il doit se débarrasser de son protégé à l'Office du Tourisme, à qui on reproche des erreurs de gestion, l'impression d'un plan d'agglomération commandée inconsidérément, et surtout le déficit des Fêtes du Belem de l'été 1996. En fait, il a manqué au rassemblement nautique 1,5 MF au budget promis surtout par la Ville de Nantes, ce qui a entraîné le désengagement en cascade des autres collectivités. Une fois que tous les marins ont remis les voiles, le déficit s'établit autour de 700 000 F. Le CRDC accuse un trou cinq fois et demi plus gros, sans que personne n'ait songé à demander l'éviction de son directeur Jean Blaise. La seule chose qui rapproche ces deux situations, c'est qu'elles n'ont rien en commun.

YVON CHOTARD, UN POLITIQUE DIFFÉRENT



RACISME ANTISUIF

A bon entendeur, ça pue

L'air de rien, un tripoteur de vieux os ne sent aucun vent tourner.

Remugles nauséabonds dans le quartier de Haute-Ile le long de la Loire à Rezé. L'empesteur, l'entreprise Mainguet, produit des huiles à base de carcasse de bidoche. Ici, tout pue : les camions qui charrient les restes des cadavres dépecés comme le traitement des carcasses (parfois en plein air). Les riverains protestent depuis des années mais rien n'a bougé, jusqu'à ce qu'un projet de méga clinique en face de l'usine fétide pousse la municipalité à prendre le taureau par les cornes en claironnant que les mauvaises odeurs ne peuvent être, selon la législation en vigueur, assimilées à de la pollution. Piteux mensonge : la loi sur l'air, que le député maire Jacques Floch a du voter en se bouchant le nez en décembre 1996, précise que «constitue une pollution l'introduction par l'homme directement ou indirectement dans l'atmosphère [...] de substances ayant des conséquences préjudiciables de nature à [...] provoquer des nuisances olfactives excessives». Mainguet a bien installé un filtre qui n'a été efficace qu'un an. La société préfère s'acquitter de la taxe pollution, passée en un an de 200 à 500 KF ! Qu'importe la puanteur,

pourvu qu'on ait la cotisation. Ce qui n'améliore pas ce que reniflent les voisins. L'usine Mainguet refoule du goulot par air comme par eau. Le rab de suif est carrément déversé par plaques dans la Loire, avec un détergent qu'a décelé une étude du District. Cette bouillie nourrit allégrement les mulets qui y nagent comme un poisson glauque dans un beurre blanc avarié. La société Mainguet s'excuse comme elle peut : ses rejets ne sont pas traitables en l'état par une quelconque station de l'agglomération nantaise. Rassurant... Mais l'usine qui pue va investir 3 MF contre les odeurs, et 1,6 MF pour construire sur le site une unité de pré-traitement des déchets avant évacuation vers la Petite Californie où la station de traitement reste à créer. Il y a pire que les mauvaises odeurs : les mauvaises langues. Qui prétendent que la Ville de Rezé tarde à imposer un règlement du problème, pour éviter que Mainguet n'aille polluer ailleurs en la privant d'une belle taxe professionnelle. Mais l'impôt professionnel collecté auprès de l'éventuelle clinique pourrait largement compenser. L'argent n'a-t-il donc pas d'odeur ?

VIDE ET HAUT

Police cherche gens bien rangés

L'enquête sur le cassage de gueule de sang froid de Yannick Hélias par des nervis dont nous taïrons le sigle* avance à pas comptés. Les enquêteurs ont retrouvé à Limoges le militant du FN, à qui appartient la 405 à bord de laquelle il a avoué avoir joué de la bombe lacrymo contre le colleur d'affiches anti Le Pen, et ce, après son matraquage en règle par la première équipe de fous furieux en 205. Quant à la cassette vidéo de la manif nantaise du

FN sur laquelle les témoins ont reconnu des agresseurs (en fait d'éminents dirigeants du DPS, la milice privée du FN), elle a eu un problème. La vidéo a malencontreusement été égarée. Ces policiers n'ont vraiment pas d'ordre... On attend avec impatience le recrutement d'emplois-jeunes dans la police, qui soient à la fois techniciens de rangement, agents d'environnement et des objets perdus.

* Lire «Les têtes à plaques du FN», Lulu n° 17



TAÏAUT ! TAÏAUT ! TAÏAUT !...

Ils sont partout

Notre confrère d'Ancenis «La Chaussette» a consacré* un passionnant dossier à l'une des perles de la presse française : «L'Echo d'Ancenis». Où Landrain joue les magnats secrets.

Fondé en 1945 sur les décombres du «Journal d'Ancenis» interdit à la Libération pour collaborationnisme aigüe, «L'Echo d'Ancenis» est dirigé depuis 1951 par un certain Jacques Chaduc, intégriste ultra conservateur, défenseur de l'Apartheid, virulent pourfendeur de l'IVG... Un humaniste comme on n'en fait plus. En 71, Chaduc n'hésite pas à écrire qu'il préfère «ceux qui de tout cœur, quand tout était à refaire en France, au risque de tout, ont dit «Maréchal nous voilà». N'en déplaise à certains, l'air était plus pur à ce moment là (...).» Ouvertement lepéniste, à 78 ans il signe encore les éditos de «L'Echo d'Ancenis». En avril dernier, il va jusqu'à écrire, relatant l'agression physique de Le Pen sur une élue socialiste : «M. Le Pen a eu tort de croire que la femme est l'égale de l'homme et qu'il y avait lieu de la laisser l'invectiver. S'il avait eu au moins le bon sens de lâcher sur les troupes de la belle son service d'ordre il n'aurait pas eu d'ennuis. Du moins nous le supposons, car si un quelconque corsage à moins que ce ne fut un quelconque soutien-gorge fit les frais de l'algarade la dame outragée ne perdit rien de son intégrité physique».

Une prose tout en délicatesse qui ne semble pas gêner les co-actionnaires de Chaduc dévoilés par «La Chaussette», parmi lesquels le député-maire UDF d'Ancenis Edouard Landrain, l'ancien président du Conseil général et toujours sénateur RPR Charles-Henri de Cossé-Brissac, l'ancien ministre Hervé de Charette, le maire UDF de Champtoceaux Alain Levoyer** et même un vieux cheval de la presse

nantaise, l'ex-éditorialiste de P.O. Michel Bodiguel soi-même. Interrogé par Lulu (les autres sont «en réunion» perpétuelle...), Bodiguel qui «s'est vraiment investi dans ce journal il y a de nombreuses années» reconnaît aujourd'hui avoir «honte» de voir son nom dans l'ourse*** du vilain canard. «J'ai demandé que mes parts soient rachetées mais ça a toujours été refusé par le conseil d'administration. Je suis coincé. En désaccord total avec l'idéologie de l'Echo d'Ancenis, je n'y ai pas écrit une ligne depuis plus de dix ans.» Considérant Chaduc comme «un type dangereux», Bodiguel est entré en résistance : «Chaduc signait ses éditos «L'Echo», j'ai réussi à ce qu'il signe sous une rubrique «libres propos»... J'ai même foutu à la porte Arnaud de Périer (aujourd'hui conseiller régional lepéniste) qui y travaillait. A un moment la photocopieuse du journal tournait pas mal pour le FN...»

Quant aux étranges accointances politico-médiatiques de ses co-actionnaires, Bodiguel se borne à remarquer que «ces élus locaux qui ont décidé de soutenir financièrement l'Echo d'Ancenis sont surtout ceux de la mouvance Landrain.» Il est vrai que le vrai-faux journal municipal d'Ancenis n'a jamais été avare de son soutien à Doudou-labuvette, surtout en périodes électorales. La presse, ça donne soif.

* 4 mai 98. «La Chaussette, le vrai journal indépendant ancenisien», dans les bons kiosques (mensuel, 10 F).

** Notaire dans le civil, Levoyer a été condamné en 96 pour quelques indélicatesses (voir Lulu n°10, avril-mai 97).

*** Cartouche administratif d'un journal.

LATULULULU?

• FRANÇOIS-RÉGIS RECALÉ AU BAC FRANÇAIS Ouest-France, 25 et 29 avril 98

Le cent-cinquantième de l'abolition de l'esclavage nous a valu un magistral édit de François-Régis Hutin, qui révèle en quelques lignes définitives que Montesquieu, tenu jusque là pour la lumière des Lumières, n'était en réalité que le théoricien cynique du commerce «d'ébène». A croire que personne n'avait lu Montesquieu avant le saint patron de «Ouest-France», qui le cite d'abondance : «Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves (...)» qui «ont le nez si écrasé, qu'il est presque impossible de les plaindre... On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu (...) ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir...» A quelques semaines du bac, apprendre par la presse que Montesquieu justifiait l'esclavage en déniant aux noirs la moindre humanité, «parce que, si nous les supposons des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens», voilà de quoi réviser son histoire.

Mais patatras, trois jours plus tard un prof de lettres de Rezé recalc l'intrépide éditorialiste : «Ce texte (...) est un classique des études littéraires en lycée et il est étudié comme un exemple parfait de l'ironie. L'immortel Lagarde et Michard pouvait être consulté (...) Par ailleurs, le procédé de l'ironie est bien connu chez l'auteur (...) qui craint la censure...»

Bien obligé de publier le «corrigé», le pédagogue-philosophe justifie sa bétise comme il peut : «Dans notre éditorial, les textes de «L'esprit des lois» tels qu'ils étaient cités, semblaient altérer la pensée de Montesquieu, la première phrase du chapitre concerné ayant été malencontreusement omise...»

Moralité : l'esclavagisme, c'est de la faute du petit personnel qui ne fait rien qu'à mettre des coquilles dans la prose du patron. Il y a des coups de fouet qui se perdent...

• FRANÇOIS-RÉGIS MARCHAND DU TEMPLE Les Cumulards, Pierre Bitoun, éd. Stock 1998

Le classement des Français les plus fortunés, établi en croisant les palmarès 97 des magazines «Capital» et «Challenges», dénombre 104 milliardaires, à l'avant-dernier rang duquel l'on retrouve les familles Hutin et Desgrées du Lou, heureux propriétaires de «Ouest-France». On est encore loin des 43 milliards de Liliane Bettencourt (L'Oréal), N°1 français, mais tout de même, le petit milliard que doivent se partager les deux familles rennaises représente la bagatelle de «16 260 smics annuels» ou encore «32 520 salaires annuels de CÉS.» Si les bons sentiments ne coûtent généralement pas cher, ils peuvent parfois rapporter gros.

MAJEUR

Délit de doigt commun



Aussitôt conçue la une d'Ouest-France est placée sous la protection de Dieu, qui a parfois d'autres préchi-préchas à fouetter. Il délègue alors la tâche à François-Régis Hutin, qui obtempère au doigt et à l'œil et tempère tout écart de langage et d'image. Mais François-Régis doit avoir la vue qui baisse et

le doigt distrair : le 3 juin, pour illustrer un accident d'autocar scolaire transportant des potaches de l'Institut Notre Dame d'Avranches, il a laissé passer un doigt, plus discret qu'un bras, même d'honneur, mais parfait outrage au savoir-vivre démocrate chrétien. A un doigt de la faute de goût et de l'affront majeur.

LATULULULU?

• ROYAL LUXE DE L'INGRATITUDE *Le Nouvel Observateur, 9-15 avril 98 Talents 44, mai 98*

«Le Nouvel Obs» consacre deux pleines pages à Royal de Luxe sans citer Nantes une seule fois... Si, juste une fois, dans une note en bas de page consacrée au financement du périple africain ! Plus fort, on peut y lire que le «Cargo» affrété en 92 pour l'Amérique du sud recelait «dans ses entrailles une rue de Paris...» Une nouvelle performance de Jean-Luc Courcoult, génial papa de Royal, diversement appréciée par Yannick Guin, génial adjoint à la culture, qui jette dans les colonnes de «Talents 44» un sec «no comment». La Ville, principal bailleur de fonds de la tournée africaine (après Royal lui-même), devrait peut-être se fendre d'une rallonge pour les relations presse de la troupe nantaise.

• LE COUP D'ÉCLAT PERMANENT *Ouest-France, 30 avril 98*

«Que faisons-nous ici et maintenant ?» s'est exclamé Jean-Marc Ayrault à l'Assemblée, brocardant une motion de censure déposée par l'opposition. Les amateurs d'ouvrages rares ne peuvent avoir oublié l'immortel pensum de Mitterrand, précisément intitulé «Ici et maintenant», paru à l'époque où feu Tonton arborait encore ses canines. En revanche on ignore de qui est «Que faisons-nous... ?»

• JEAN-MARC ASSURE *Le Monde, 21 mai 98*

«Les députés socialistes divisés sur la limitation du cumul des mandats», titre «Le Monde» après une réunion houleuse du groupe PS. «Le génocide des "députés-maires"» passe mal chez les notables sociaux et le premier d'entre eux «s'est efforcé (...) de présenter de façon diplomatique la mauvaise humeur de certains de ses amis. "Les députés socialistes ne veulent pas céder à une sorte de mode ou d'approche moralisatrice qui serait injuste et inefficace", a assuré le maire de Nantes...» Est-ce à dire que les députés PS céderaient à une approche cynique qui serait, elle, juste et efficace ?

• DRAME DE LA MISÈRE EN VENDÉE *Le Journal du dimanche, 14 juin 98*

«Avec sept enfants de 3 à 20 ans, Philippe de Villiers bénéficie des allocations familiales», mais assure-t-il : «Je ne sais pas combien je touche exactement». Il ajoute cependant : «J'en ai besoin, réellement, pour l'éducation de mes enfants. Je vis avec très peu d'argent.» Rien à voir cependant avec ces manants qui savent au centime près ce qu'il leur manque chaque fin de mois pour nourrir la marmaille. Le peuple est d'un vulgaire...

• LE MÉNAGE DES VAUTOURS *Vendée matin, 15 juin 1998*

L'assemblée générale de la SAFER* Poitou-Charentes a permis à son président, Guy Nardeau, de dénoncer les menées de certains vautours de la campagne, notamment en Vendée : «Certains [agriculteurs] sont des tricheurs. Pendant plusieurs années, ils font le ménage autour d'eux en louant des terres, parfois avec des dessous de table. Quand le propriétaire prend sa retraite, le locataire devient automatiquement prioritaire sur l'achat. Cela se réalise au détriment de jeunes qui voudraient s'installer. Comment reconnaître un gros accapareur ? Il a les yeux aussi gros que la rente.

* Société d'aménagement foncier et d'établissement rural.

• ON NOUS CACHE TOUT *Loire-Atlantique, le magazine, été 98*

L'indispensable magazine du Conseil général n'hésite pas à reconnaître ses erreurs. Pour preuve cet «Erratum : Une erreur s'est glissée dans la rubrique Agenda du Magazine n°7.» Il s'agissait sans doute d'une erreur erronée.

• JULES L'ANTI-NANTISTE

Capté sur un site internet consacré à Jules Verne, ce petit poème soigneusement vomi par Jules, à verser dans la rubrique masochisme nantais : «Un quartier neuf et présentable / Entre bon nombre de hideux ; / Des sots battissant sur le sable, / En affaire peu scrupuleux ; / De science un peuple incapable, / A son endroit toujours crasseux ; / Quelques milliers de cerveaux creux / D'une bêtise indécorable : / De riz, sucre, un peuple marchand, / Sachant bien compter son argent, / Qui le jour, la nuit le tourmente ; / Le sexe en général fort laid, / un clergé nul, un sot préfet, / Pas de fontaines : c'est là Nantes !». Curieux qu'on ne trouve pas cet écrit charmant au musée Jules Verne de Nantes.

TOP 44 CLASSEMENT MAI/JUIN 98

Les points sont attribués en fonction de l'emplacement de la photo dans les éditions de Ouest-France et de l'Éclair : 1^{er} page et/ou couleur, 5 pts ; pages nationales, 4 pts ; pages régionales, 3 pts ; pages départementales, 2 pts ; locales et sports, 1 pt.

1. TABARLY Eric	(111)	Nique la mer
2. DEJOIE Luc	(60)	Installateur télé
3. AYRAULT Jean-Marc	(57)	Plagiste
4. FILLON François	(49)	Le népote à Séguin
5. BLANGY Michel	(46)	Sans-papivore
6. GUESSARD Marc	(43)	Bien barré
7. SOUBRIER Mgr	(27)	Jean-Pauliste
8. LANDRAIN Edouard	(24)	Faux-postérieur
9. TRAGER René	(22)	Homme d'affaires
10. GOURVENNEC Jocelyn	(21)	Ker Footix
11. CESTOR Octave	(20)	Outremaire
12. CHOTARD Yvon	(20)	Blairault
13. FREMONT Claude	(20)	Bernardo
14. GAUTIER Charles	(20)	Récidiviste
15. BRASSETTE Pierre	(17)	Infra-lucide
16. CHEREAU Patrice	(17)	Lard lyrique
17. PEYRON Loïc	(17)	Baulois très marrant
18. GAUTIER Gisèle	(16)	Fille honnête
19. PAPON Monique	(16)	Députée de Nantes
20. VAUGRENARD Yannick	(16)	Emploi-jeune municipal
21. FLOCH Jacques	(15)	Maire d'un non lieu-dit
22. OLLIVIER HENRY Jocelyne	(15)	Pôle position
23. ROBIN Jacques	(15)	Sel marin
24. LOUISY André	(14)	Ex-cumulard
25. N'DIAYE Samba	(14)	S'il n'en reste qu'un
26. PLET Pasteur	(14)	Réformiste pasteurisé
27. GUERRIAU Joël	(13)	Maire de jardin
28. BOVIS Alain	(12)	Gunner
29. FERRI Jean-Michel	(12)	Tête de Turc
30. GUIN Yannick	(12)	Ramendeur
31. HARROUSSEAU Jean-Luc	(12)	Hypocrate
32. NANTES Reines de	(12)	Morceaux de roi
33. SOUDANT Hubert	(12)	Donneur de «la»
34. TARDIEU Jean-Luc	(12)	Mal Méné
35. JOSSIC Jean-Louis	(11)	Cantateur
36. MAFFE Jean-Pierre	(11)	Planche à billets
37. PATRICE Thierry	(11)	Découvreur de portes ouvertes
38. SAVELLI Horace	(11)	Fin d'Horace
39. CORDIER Michel	(10)	Docteur es sport
40. DERMOCHE Aïssa	(10)	Sup de copains
41. GRATAS Véronique	(10)	Petite débrouillarde
42. GRATIEN Simon	(10)	Chaud télévisé
43. POIGNANT Serge	(10)	Lobbyiste de zinc
44. HELENE ET JEAN-FRANCOIS	(9)	Gabarre's band

CALVAIRE

Puberté, bénitier, fraternité

On peut rater sur le tôt une carrière de Frère des écoles chrétiennes et se trouver sur le tard des talents d'écriture. «Ce livre n'est pas un constat d'huissier, mais une arête que j'expulse, un abcès que je crève, un poison que je vomis». De ses trois ans -«Les plus terribles de ma vie»- au Juvénat de Derval avec vacances très encadrées à Pornic, Pierre-Marie Bourdaud tire une confession amère et entière* où il conte les humiliations infligées par les frères encadreurs des têtes blondes vouées au professorat très catholique. En

séparant les mômes de leur famille, comme dans les sectes les plus glauques. Le nom de ces profs en soutanes n'est pas cité, mais les initiés reconnaîtront les Frères de Ploërmel. Ce petit livre écrit avec beaucoup de style, presque trop parfois, étale les frustrations contraires, les docilités contraintes, les silences forcés, les gestes ambigus. Un vaccin contre l'embrigadement. Comme quoi, l'enfance catho, c'est la croix et la barrière.

* «Mes bien chers Frères, une enfance d'autrefois dans un internat». Ed. L'Harmattan.

La mort à problème d'un garçon sans problème

C'est l'histoire pas très marrante de parents qui n'ont toujours pas fait le deuil de leur fils. Et dénoncent l'enquête de la gendarmerie constellée «d'anomalies».

Officiellement, Stéphane Sonnic, 21 ans, s'est suicidé en s'allongeant sous les roues du Nantes-Paris dans la nuit du 11 août 1995, à Sainte-Luce-sur-Loire. Sans laisser de mot d'excuse, si ce n'est un étrange «post-it» dans sa chambre : «Rendez-vous jeudi 10, 22 h 30 étang du Plessis», à deux pas de la voie ferrée. L'enquête sur place est menée au pas de charge. Une demi-heure au mieux pour fouiller le corps, le déplacer et rétablir la ligne SNCF, un coup d'œil alentours, pas de témoin, mais bon sang c'est bien sûr, il s'agit d'un suicide tout ce qu'il y a de plus réglementaire. Pas de quoi jouer les Navarro.

Le médecin généraliste requis sur place joue lui les empêcheurs d'enterrer en rond. A son arrivée, le corps était déjà enveloppé dans une housse, genre prêt-à-classer. Les pandores ont beau lui certifier qu'il s'agit d'un suicide, l'agaçant toubib refuse de délivrer le permis d'inhumer : «J'ai trouvé maladroit la façon dont les gendarmes présentaient l'affaire, je n'ai pas compris non plus leur mauvaise humeur. C'est surtout ça qui m'a surpris.» A tel point qu'il en avise son conseil de l'ordre.

Des surprises, le père de Stéphane en découvrira bien d'autres lorsqu'il obtien-

dra le dossier judiciaire, deux ans après le drame. «Des investigations tout à fait superficielles ont été entreprises plus de trente heures après la découverte du corps. Le gel des lieux n'a pas été effectué, aucune empreinte n'a été relevée...» Mieux, il mène en famille sa propre enquête. Son beau-frère et un voisin ratissent le quartier et découvrent dans un fossé, entre la maison et la voie ferrée distantes de 400 mètres, la poche arrachée d'une chemisette. L'indice est remis aux gendarmes, qui classent.

Des voisins témoigneront de bruits inhabituels devant la maison des Sonnic à l'heure du mystérieux rendez-vous. D'autres témoins décrivent Stéphane comme un garçon sans problème, très sportif, sociable et d'humeur toujours égale. Mais qui avait peut-être une vie plus agitée qu'il ne le laissait voir. Ainsi, une ancienne petite amie témoigne qu'un an auparavant Stéphane lui a raconté une drôle d'histoire : sa rencontre avec un personnage plus âgé que lui, mêlé pendant son service militaire à des histoires de renseignements... Et qui l'emmène la nuit sur les parkings interlopes de la Beaujoire «afin de constater que des histoires d'échange de drogue, de prostitution de travestis

avaient lieu fréquemment...» Une virée décrite comme «à risques» par Stéphane. Autant d'éléments qui ne sont pas selon les gendarmes «de nature à orienter l'enquête vers un homicide volontaire.»

Le père, reçu comme un chien dans un jeu de quilles par les gendarmes et le juge, refuse cette enquête «bâclée» et veut connaître la vérité. Cet ancien conseiller municipal a fait appel du non-lieu prononcé en 97, ce qui commence à sérieusement déranger dans le bourg. La procédure est classée sans suite par le parquet de Nantes le 12 mars dernier. Les figures hier amies se détournent. Pensez... Deux ministres en exercice à l'époque des faits, Millon et Toubon, assurent dans un courrier au député du coin que «tout a été mis en œuvre pour déterminer les causes et les circonstances exactes de la mort de ce jeune homme.» Ils étaient dans le train et ont tout vu, sans doute.

Bref, Stéphane Sonnic, «qui passait pour un garçon gai et aimant s'amuser» est mort une belle nuit d'août sans autre raison que de s'être fait décapiter par un train. Et le fait qu'on n'ait pas retrouvé l'ombre du plus petit indice sur l'un des trains de cette nuit-là ne change rien à l'affaire, qui est entendue.

X - FAÏLLE



VOICI LE DOSSIER DE L'AFFAIRE !!!



PRENEZ-EN CONNAISSANCE PENDANT LE TRAJET!



Amis Nippons !
Ne vous laissez pas abuser par des revendeurs à la sauvette : abonnez-vous !

Nom, prénom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Ab. ☐ Réab. ☐

100F = 10 numéros

Chèque à «La luttre à Leuleu» B.P. 48603 - 44186 Nantes cedex 4



Ont œuvré à ce numéro : Emmanuel Boissinot, Didi, Philippe Dossal, Frap, Nicolas de La Casinière, Sagot, Tang, Olivier Texier, Vesma - Mise en page : Nathalie Brodin - Directeur de publication : Eric Chalmel - Producteur : Robert Cavelier - N°ISSN : 1270-4911 - N°CPPAP : 77122AS
Dépôt légal : à parution - Merci à Com Dab' pour tout.
Photogravure : Western Press Ltd
Fabrication : Jacques Renaud
La Lettre à Lulu est éditée à 2 300 ex par l'imprimerie St-Aignan (Nantes) pour LA LUTTRE A LEULEU Ass. 1901 BP 48603 44186 Nantes cedex 4 e-mail : luluzimail@calva.net

